

enseignant parmi les docteurs, ont assez longtemps captivé son attention, et il a paru prendre plaisir à apprendre que ces œuvres font l'ornement du jardin de Fourvière.

Quand il a passé en revue les riches étalages de nos fabricants d'étoffes, il a demandé si tous ces produits étaient de Lyon, et alors il a loué, dans les termes les plus bienveillants, nos exposants lyonnais pour l'empressement avec lequel ils ont répondu à son appel, et pour leur zèle à mettre au service de la religion les magnificences de l'art et de l'industrie.

A ce moment, le Saint-Père, qui avait négligé de s'asseoir dans un fauteuil qu'on lui avait préparé, aperçut dans un coin un petit tabouret de travail appartenant à M. Marlie, fabricant de bronze, et vint s'y reposer quelques instants avec une simplicité charmante, se félicitant agréablement d'avoir trouvé une retraite bien tranquille, d'où il pouvait tout voir sans être vu. « Il est bien sûr, ajouta-t-il, qu'en France on ne sait pas où je suis en ce moment. » S. S. a terminé sa visite par la revue des bronzes qu'il a beaucoup admirés, notamment ceux des maisons Nicolas Rozier et Tissot. »

— On lit dans tous les journaux :

« M. Victor de Laprade a été nommé recteur de l'Académie de Grenoble, en remplacement de M. Courtade. »

La *Revue* se réjouit de voir un des hommes qui honorent le plus Lyon recevoir une distinction aussi flatteuse. Comme talent et comme caractère, comme penseur et comme écrivain, M. de Laprade est au premier rang ; il était juste qu'il fût aux premiers rangs comme position sociale. Espérons que les travaux d'administration n'arrêteront pas cette plume virile qui a donné la gloire à son nom.

— On lit dans le *Progrès* :

« Un arrêté préfectoral, en date du 23 mars 1870, autorise M. Tharel, directeur de la société de l'Exposition universelle de Lyon, à occuper provisoirement et jusqu'à la clôture de ladite Exposition, la partie du quai de la Tête-d'Or comprise entre l'entrée principale du parc et la porte nord.

La société peut, dès à présent, faire enlever les arbres ; mais aucune portion de terre végétale ne sera emportée. Les ingénieurs de la navigation feront rétablir, après l'Exposition et à ses frais, la promenade avec ses bancs, bordures, etc. Les nouveaux arbres que la société aura à fournir seront des platanes de 0,30 de circonférence.

La société pourra occuper la double rampe du port au bois, à charge d'en établir une provisoire en face de la rue de Barême, et de rétablir les lieux dans leur état primitif après l'Exposition.